



Résumé du Rapport De Gestion 2014

Le présent texte est le résumé du rapport d'activités de l'année 2014 qui s'articule autour des cinq (05) points qui suivent :

1.- Composition du Conseil de Surveillance et réunions

Le Conseil de Surveillance qui est l'organe d'administration de la SNR est ainsi composé :

- Mme Mata Sy DIALLO, Présidente
- Mme Oulimata DIOP, Membre représentant le Ministère de l'économie, des Finances et du Plan
- Mr Ibrahima GUEYE, Membre représentant le Ministère de l'Economie et des Finances et du Plan
- Mr Mountaga DIOUF, membre représentant le Ministère de la Justice
- Mr Fallilou MBAYE, membre représentant la Présidence de la République
- Mr Ousseynou BA membre observateur représentant le Contrôle Financier
- Mme Ndiaye Penda Yéri FALL, Administrateur Provisoire du Cabinet SMBF Optimum CAC, Commissaire aux Comptes.

Au cours de l'exercice 2014, le Conseil de Surveillance s'est réuni à six (6) reprises de la 199^{ème} à la 204^{ème} réunion.

2.- Organisation de la S.N.R et Bilan Social

L'effectif de la SNR au 31 décembre 2014 est de soixante-deux (62) agents avec une équipe dirigeante composée comme suit :

- Un Directeur Général
- Un Secrétaire Général
- Un Conseiller Spécial
- Un Directeur du Recouvrement et des affaires juridiques
- Un Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines
- Un Directeur Financier et Comptable.

Au cours de l'exercice, il a été noté du mouvement au niveau du personnel avec le départ à la retraite de sept (7) agents et le recrutement

de cinq (5) nouveaux agents. A cela s'ajoute l'arrivée de deux (02) fonctionnaires en position de détachement.

Au titre des avantages accordés au personnel au cours de l'exercice il y'a eu :

- Les 2 billets pour le pèlerinage à la Mecque
- L'arbre de Noel
- 2 subventions de 1.250.000 frs CFA chacune pour l'Amicale et la Section syndicale

3.- Les Activités du Recouvrement

En vertu du Règlement Intérieur et des pouvoirs délégués au Directeur Général par le Conseil de Surveillance, le Directeur Général a eu à faire des recouvrements de créances et le Conseil a eu à examiner des propositions pour solde de tout compte.

Au total le Conseil a examiné et approuvé en 2014, vingt et un (21) dossiers pour un encours global de FCFA 382.347.040 dont deux (02) qui n'ont pas fait l'objet d'abandon de créances.

Par conséquent les recouvrements effectués en 2014 sur les dossiers examinés sont de FCFA 211.092.393.

Sous ce chapitre, le Directeur Général s'est occupé de quatorze (14) dossiers pour un recouvrement effectif de 42.336.840 FCFA.

Le conseil s'est occupé de cinq (05) dossiers pour un montant recouvré de 168.755.553 FCFA.

Avant 2014, sur les mêmes dossiers la somme de FCFA17.74.525 a été recouvrée.

Deux (02) dossiers examinés ont été entièrement soldés pour FCFA 6.818.631, ce qui donne un montant recouvré de FCFA 235.651.549 sur les dossiers présentés au conseil ou traités par le Directeur Général (*voir détail à la page 13 du rapport*).

A la clôture de l'exercice, le recouvrement s'élève à 724.915.604 FCFA soit un taux de 58,74% dont :

- Portefeuille originel : 617.653.409 FCFA
- Portefeuille confié : 107.262.195 FCFA

Ces résultats même s'ils ne sont pas à la hauteur des prévisions faites en début d'année, permettent de nourrir un grand espoir pour l'année 2015.

En 2014, la SNR a pu faire aboutir quatre (04) procédures d'expropriation forcée pour un résultat de FCFA 58.000.000 alors que l'année précédente ces procédures ont permis d'obtenir FCFA 18.000.000.

Cinq (05) missions sur les axes Nord, Sud et Centre du pays ont été organisées pour un recouvrement de 39.174.617 FCFA.

Mesdames, Messieurs les Administrateurs les tableaux comparatifs insérés aux pages 16, 17, 18 du Rapport de Gestion donnent le détail du recouvrement.

Les rémunérations perçues sur le portefeuille confié ont augmenté de 1.008.688 FCFA s'élevant en 2014 à 8.359.785 FCFA.

Aucun dégel n'a été effectué au cours de l'exercice. Ainsi la SNR reste devoir aux gros déposants la somme de FCFA 5.797.952.186.

Une bonne partie de cette dette doit être comptabilisée dans les dettes croisées Etat/SNR pour avoir un aperçu net de la situation.

4.- Les Activités du Patrimoine

En 2014, deux (02) titres fonciers ont été rétrocédés sur décision du Conseil. Il s'agit des titres fonciers suivants :

- TF 2139/DP pour 5.000.000 FCFA
- TF 6104/GRD pour 28.298.849 FCFA

Votre Assemblée a eu à décider également de la cession de dix (10) titres fonciers et du matériel pour montant global de 205.495.550 FCFA. Le tableau figurant à la page 28 du rapport donne le détail de ces cessions.

Cinquante-six (56) autres titres fonciers, un (01) permis d'occuper et une (01) délibération ont fait l'objet d'une offre publique de vente sans succès dans le journal le Soleil.

L'occupation par les anciens propriétaires ou leurs héritiers peut être une des explications.

La cession du TF 5745 DG sis Yoff TERME Nord est toujours d'actualité même s'il y'a eu les avancées notées à la page 30 du rapport d'activités.

A la date du 31 Décembre 2014, l'actif immobilier de la SNR est constitué de 197 titres fonciers dont cinq (05) occupés par l'Etat.

La codification du matériel et du mobilier décidée par le Conseil lors de sa 194^{ème} réunion s'est poursuivie et est en phase de finalisation.

Une partie du matériel amorti hérité des ex-banques devra être réformé.

La valorisation du patrimoine qui est un des leviers sur lequel va s'appuyer le Devenir de l'Institution a déjà commencé à porter ses fruits puisque l'ancien immeuble a été donné en location pour un montant de 25.000.000 FCFA HT par mois soit 300.000.000 FCFA HT par an pour une durée de 9 ans. Le niveau 5 de l'actuel immeuble et le palier du RDC sont donnés en location respectivement pour 4.650.380 FCFA HT par mois soit 55.804.560 FCFA par an et 2.500.000 FCFA HT par mois soit 30.000.000 FCFA HT par an.

Au total les contrats de location déjà signés et liés au siège actuel et à l'ancien siège rapporteront un montant de 385.804.560 FCFA par an soit 3.858.045.560 FCFA HT en 10 ans. Un montant supérieur au coût de réalisation de l'immeuble abritant l'actuel siège.

Fin 2014, la SNR était en prospection pour la location des autres niveaux de l'immeuble.

Au total les loyers et indemnités d'occupations ont rapporté au 31 Décembre 2014 la somme de 102.535.309 FCFA sur une prévision de 75.000.000 FCFA. En 2013 les loyers et indemnités d'occupation étaient de 67.156.080 FCFA (*voir le détail aux tableaux comparatifs de la page 39*).

5.- Le Budget et les Etats Financiers

Le budget de production a été réalisé à hauteur de 1.500.988.666 FCFA soit 47,19% alors que le fonctionnement a été exécuté à hauteur de 1.199.391.296 FCFA soit 83.85% et le budget d'investissement de 896.063.949 FCFA soit 84.23%.

Le niveau d'exécution des charges de personnel est de 96.49% en 2014 contre 91.48% en 2013, il est satisfaisant.

On note un léger dépassement dans la sous rubrique « Médaille du Travail » et l'intégration du Fond National de Retraite qui n'était pas prévue.

Enfin les états financiers de l'exercice 2014 font ressortir un bénéfice de 148.061.355 en 2014 provenant de la hausse des loyers, des indemnités d'occupations, des produits accessoires et des reprises sur provisions.

La variation intervenue au niveau du bilan est présentée à la page 56 du Rapport de Gestion.

La trésorerie réelle, au 31 Décembre 2014, issue des données de la comptabilité est de 3.651.677.718 FCFA.

CONCLUSION

On peut dire que par rapport aux années précédentes l'année 2014, marquée par la hausse du niveau du recouvrement et des produits tirés de la valorisation du patrimoine a été une année assez satisfaisante.

L'année 2015 verra la finalisation du transfert du portefeuille BRS et notre Institution est en négociation très avancée avec le Ministère des Finances pour l'arrivée d'un nouveau portefeuille.

La Direction Générale